

## **AFM - Audition publique**

**Mardi 27 mars 2007**

- Mesdames, Messieurs, nous vous demandons de bien vouloir rejoindre vos places, nous avons plus de trois quarts d'heure de retard.

Les experts qui interviennent cet après-midi peuvent d'ores et déjà venir se placer à la tribune.

Nous allons devoir débiter.

J'imagine que vous avez peut-être un train ce soir, donc si vous voulez entendre les experts, il nous faut être rigoureux dans la gestion du temps.

Je vous dis bonjour.

Je suis Catherine Joubert, membre du comité d'organisation, qui travaille depuis plusieurs mois sur l'organisation de cette audition publique.

Nous avons tout au long de cette matinée apporté des éléments de réponse sur le champ du recueil des besoins en aides techniques. Une fois le besoin repéré, se pose l'évaluation de celui-ci.

C'est le sujet des échanges de ce début d'après-midi. Cette question de l'évaluation du besoin est essentielle, elle prend place dans un cadre contexte, qui est celui du projet de vie de l'individu.

Le processus d'acquisition n'a de sens qu'à travers le projet de vie de l'individu. S'interroger sur l'évaluation des besoins conduit à de multiples questions. C'est d'abord s'interroger sur ce qu'il convient d'évaluer : évaluer son environnement, son mode de vie, pour atteindre quel but ?

Franck Berton et Éric Forestier viendront nous faire part de leur expérience. La question qui leur est posée est : au-delà du besoin exprimé par la personne, quels sont les champs à explorer dans le cadre de l'évaluation ?

Il convient de s'interroger sur le cadre de cette évaluation : à domicile, chez le revendeur etc. ? Madeleine Alecki et Bruno Guillon viendront nous faire part de leurs enseignements.

Par ailleurs, la question des outils est prégnante sur ce thème. Nous parlons finalement ici de légitimité et de crédibilité et de qualité de services rendus. Quels sont les outils à notre disposition à ce jour ? Et s'ils existent, sont-ils réellement utilisés ? C'est MM. André et Paysant qui viendront répondre à ces questions.

Les acteurs en place sont nombreux, et pas très bien identifiés, : médecins, ergothérapeutes, revendeurs, infirmières, assistantes sociales, usagers etc.

Tous ont un jour été partie prenante pour un choix d'aides techniques, certainement, mais qui fait quoi ?

M. Pifferi et Mme Hercberg prendront la parole à ce sujet.

Une fois l'évaluation réalisée sur le terrain, qu'en reste-t-il ? Quelle trace doit-elle laisser ?

C'est M. Mémin qui viendra nous aider à répondre à la question : comment formalise-t-on le résultat de l'évaluation ?

Je ne peux que vous inviter, je le répète, à la fin de chaque intervention à réagir publiquement aux propos des experts que nous allons entendre et de réagir par des témoignages.

J'invite les experts à intervenir spontanément et librement sur l'exposé des autres experts, au-delà même de leur propre intervention.

Je cède la parole à M. Berthon, assistant social à la CRAMIF.